



La Commune



Où va Martinez ?

Publié le mercredi 08 juin 2016



Subitement, ce dimanche 29 mai, Martinez annonce : « *J'ai eu pour la première fois depuis deux mois un appel téléphonique du Premier ministre hier matin* ». Et d'y voir « *un bon signe* ». Mais, il n'entend pas dévoiler la teneur de cette conversation.

Diplomatie secrète ? En fait,

c'est un bien mauvais signe. Martinez se défait assez vite en soulignant qu'il n'y a pas de bras de fer entre le Premier ministre et lui. Ce qui le conduit à ouvrir une brèche dans le Front uni pour le retrait de la loi El Khomri : « *Nous ce qu'on propose c'est de retirer ce texte et de rediscuter* » avance-t-il. Mais c'est encore trop demander, il précise alors : « *Il y a la possibilité de suspendre le processus parlementaire. Si le gouvernement dit "on suspend la procédure parlementaire, on discute, on améliore", y'a pas de problème. C'est ce qu'on dit depuis le début* ». Il prend ainsi le contre-pied de la volonté de l'immense majorité des militants et syndiqués CGT

L'édito
de

La Commune

Mieux encore, il propose de garder le compte personnel d'activité, cette nouvelle formule du livret ouvrier d'un autre âge, qu'il faudra présenter à tout nouvel employeur pour « recharger des droits ». Ce que l'on appelait « l'individualisation », fer de lance de la remise en cause des droits collectifs. Individualisation que la CGT dénonçait, il y a vingt ans, à fort juste titre.

A la lumière de ces déclarations, nous comprenons mieux l'obstination de Martinez à rejeter tout appel à la grève générale pour le retrait de la loi El Khomri. Nous comprenons mieux l'organisation de la désorganisation des grèves en cours où le « général » de la confédération CGT, appuyé par Mailly, s'applique à en faire des grèves tournantes, dispersées, rythmées par des journées saute-mouton, bien espacées les unes des autres. Ce qui permet au gouvernement de gagner un temps précieux et de « jouer la montre ». L'inflexibilité apparente de Valls se mesure à l'aune de cette tactique de dislocation du mouvement engagé le 9 mars.

Ce refus d'aller vers la grève générale face à une attaque générale a un contenu politique : il traduit le refus de rompre avec le gouvernement de la loi El Khomri, le régime du 49-3 et le club des capitalistes et spéculateurs qu'est l'Union Européenne. Refus de quitter la confédération européenne des syndicats.

Face à cette dérive, nous réaffirmons : discussions avec Valls ? Pas question ! Code du Travail, pas touche !

Idem à la SNCF : il n'y a rien à négocier, ni « convention collective nationale », ni « accord d'entreprise ». Maintien du RH00077 (réglementation du temps de travail à la SNCF) et élargissement de cette réglementation aux cheminots du privé

L'intersyndicale, pour la première fois, appelle à une manifestation nationale le 14 juin.

Cette manifestation sera ou bien un succès ou un baroud d'honneur. Pour garantir son succès, il faut lever toutes les équivoques au sommet de nos organisations syndicales, maintenant. Si Martinez-Mailly veulent vraiment que la manifestation soit un raz de marée, ils doivent dire haut et clair : la loi El Khomri n'est ni amendable, ni négociable. Retrait sans condition.

Wladimir Susanj,
07-06-2016